



# RAPPORT ANNUEL 2013



*Votre protection, au cœur de notre mission*

## **PROFIL CORPORATIF**

Au service de près de onze mille cinq cents membres, le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance, est une compagnie mutuelle d'assurance de dommages. Son développement à l'échelle du Québec, ses produits et services spécialisés et sa solidité financière assurent à l'agriculture la disponibilité d'un service de haute qualité tant aujourd'hui que pour l'avenir.

## **MISSION**

Tout comme lors de la création de la première mutuelle à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, composante d'une des racines du groupe, la mission demeure toujours la même, soit offrir à ses membres un service d'assurance auquel s'est toujours greffé un service de prévention au bénéfice de la collectivité.

# TABLE DES MATIÈRES

Message du président du conseil d'administration .....	2
Message du président de la compagnie et chef de la direction sortant .....	2
Rapport d'activités du président de la compagnie, chef de la direction et chef des opérations .....	4
Le Conseil d'administration et les comités .....	5

## ÉTATS FINANCIERS

Rapport de la direction .....	6
Rapport des vérificateurs .....	7
Certificat de l'actuaire .....	8
État du résultat global .....	9
État des variations de l'avoir des membres .....	9
État de la situation financière .....	10
Flux de trésorerie .....	11
Notes complémentaires .....	12

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Chères membres, chers membres,**

**Q**uel bonheur pour un président de conseil d'administration de présenter, année après année, un bilan positif des opérations du Groupe Estrie-Richelieu.

Comme toute entreprise, nous faisons face à des défis au quotidien et nous devons redoubler d'ingéniosité pour contrer la concentration des marchés. La tâche est de taille, mais tout autant est le dynamisme du personnel, de l'équipe de direction, de nos membres, de nos administrateurs et de nos partenaires d'affaires. Aujourd'hui, votre mutuelle est un leader en assurance agricole au Québec et la plus grande mutuelle agricole au Québec qui se consacre presque exclusivement à l'agriculture. Une réalisation dont nous pouvons tous être fiers puisque nous y avons tous participé.

Ce succès n'est pas étranger à la contribution de Michel Prévost, qui a pris sa retraite depuis le 6 janvier 2014, après 17 ans à la tête du Groupe. Au nom des membres du Conseil d'administration, je tiens à le remercier chaleureusement pour son inlassable engagement à l'égard

de la croissance et de la santé de votre mutuelle. Merci Michel pour la richesse de ton expérience et pour ta contribution exceptionnelle à faire du Groupe ce qu'il est aujourd'hui ! C'est une retraite plus que méritée que nous te souhaitons heureuse et remplie de santé.

Afin de nous assurer que ce départ à la retraite ne porte ombrage aux réussites du Groupe, nous préparons depuis deux ans la relève de Michel et je suis confiant que l'entreprise continuera de prospérer et de fleurir sous la direction de son nouveau président, Stéphane Bibeau. Gestionnaire de talent et d'expérience, Stéphane assumera également les fonctions de chef de la direction et de chef des opérations. Son leadership et son sens de l'innovation seront sans contredit des atouts incontournables pour continuer de nous distinguer face à la concurrence et de réaliser nos plus grands rêves.

En terminant, j'en profite pour vous exprimer notre reconnaissance pour votre loyauté et votre confiance renouvelée au quotidien. Nous continuerons d'œuvrer à préserver vos intérêts. L'ensemble des



membres du Conseil y est fortement engagé et pour avoir le plaisir de côtoyer le personnel et la direction du Groupe de façon régulière, je peux vous assurer de leur indéfectible dévouement. Ils ont d'ailleurs toute notre gratitude pour ce travail bien fait, encore une fois.

**François Beaudry**  
Président du conseil d'administration

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE ET CHEF DE LA DIRECTION SORTANT

**Aux membres, aux représentants, aux employés, à l'équipe de la direction et aux partenaires d'affaires,**

**C**'est avec émotion que je livre mon dernier message à titre de président de la compagnie et chef de la direction du Groupe

Estrie-Richelieu. En ce début de 2014, après 17 ans à la barre de la mutuelle, et plus de 33 ans au sein de l'organisation, je tire ma révérence avec la tête remplie des plus merveilleux souvenirs. Après de si nombreuses années, c'est avec un certain bouleversement intérieur que

j'ai choisi de dire au revoir à cette belle famille que forme l'équipe des employés.

**Laisser parler les chiffres**

Les succès ont été nombreux. Au cours de l'exercice financier de 2013,



les primes directes souscrites ont atteint un volume surpassant les 44 millions \$, une hausse de 2,70 % par rapport à l'exercice précédent, mais surtout une augmentation de plus de 150 % par rapport au niveau de volume qui était produit à mon arrivée comme président de la compagnie en 1996.

Même belle réalisation du côté de l'actif, qui s'est élevé à près de 128 millions \$ en 2013, un saut de 6 % en comparaison avec l'exercice financier de 2012. Un résultat qui signifie qu'en 17 ans, nous sommes parvenus à plus que tripler notre actif à force de travail et de persévérance. Un succès que je partage personnellement avec chacun des membres du personnel, et tout particulièrement avec mes collègues de la direction.

Et que dire de l'avoir des membres. À la fin de l'exercice de 2013, ce dernier dépassait la barre des 85 millions \$, soit une hausse de près de 250 % par rapport à ce qu'il était en 1996. Cet accomplissement constitue pour moi l'une de mes plus grandes fiertés, car en tant que mutuelle, toutes nos actions ont été

tournées vers l'intérêt des membres. Tous nos projets, toutes nos initiatives ont eu également pour objectif premier de protéger et de faire croître l'avoir des membres, donnant ainsi des assises toujours plus solides qui permettront d'assurer l'avenir. Je suis heureux d'y avoir participé et avec le Conseil d'administration de pouvoir vous dire aujourd'hui « mission accomplie ».

### Remerciements

Pour parvenir à ces succès, nous avons mis tout le talent de notre équipe à l'œuvre. J'ai eu le privilège d'être à la tête de cette belle équipe et je tiens à remercier personnellement chacun des membres du personnel. Plus encore, je ne voudrais passer sous silence tout le travail et surtout l'engagement de chacun de mes collègues à la direction, particulièrement Johanne Ménard, secrétaire de la compagnie et secrétaire de direction, ainsi que François Savaria, trésorier et vice-président, finances. Ces derniers ont su m'épauler au quotidien tout au long de ce parcours depuis la fin de 1996, sans oublier Guy Goyette qui s'est joint en cours de route et qui a occupé divers postes l'ayant mené aujourd'hui dans les fonctions de vice-président, développement des affaires.

Ce travail d'équipe, nous l'avons fait sous les conseils éclairés de notre dévoué Conseil d'administration. Certains de nos administrateurs sont impliqués au sein du Conseil depuis plus de vingt ans, ce qui démontre bien à quel point ils sont dédiés à l'égard de la mutuelle. D'autres membres du Conseil se sont joints plus récemment, mais ils démontrent la même vigueur à mettre tout en œuvre pour que le Groupe puisse atteindre de nouveaux sommets. Je tiens à remercier personnellement

les administrateurs d'aujourd'hui et d'hier. Vous m'avez beaucoup apporté, beaucoup appris. Je vous en serai toujours reconnaissant.

En terminant, je dédie ces dernières lignes à nos membres, aux représentants et à nos partenaires d'affaires, qui, année après année, nous font cadeau de leur confiance. J'ai été heureux de vous connaître, de vous côtoyer et de vous servir au quotidien. Merci de votre fidélité inébranlable. Toutes ces discussions que nous avons eues, ainsi que tous ces petits et grands moments vécus ensemble, resteront à jamais gravés dans ma mémoire.

### Le mot de la fin

Je pars à la retraite confiant pour l'avenir du Groupe et avec la satisfaction du travail accompli. De mes fonctions de président de la compagnie et chef de la direction, je me retire, car le temps est venu pour moi de reprendre mon souffle. Par ailleurs, tout comme au cours des 29 dernières années, je demeure disponible pour contribuer à cette belle mutuelle à titre de membre du Conseil d'administration. Je serai ainsi en mesure de maintenir mon appui à l'équipe et de lui permettre d'aller toujours plus loin.

### Mutuellement vôtre,

### Michel Prévost

Président de la compagnie et chef de la direction sortant

# RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE, CHEF DE LA DIRECTION ET CHEF DES OPÉRATIONS

**Aux membres, aux représentants, aux employés, à l'équipe de la direction et aux partenaires d'affaires,**

Comment trouver les mots pour exprimer à quel point je suis honoré de la confiance que le Conseil d'administration me porte en m'offrant le privilège de prendre les rênes du Groupe Estrie-Richelieu. J'ai été à même de constater depuis mon arrivée à la fin de 2011 que le Groupe est non seulement en excellente santé financière, mais est également doté d'une formidable résilience face aux enjeux commerciaux qui découlent d'un marché toujours plus compétitif, dominé par des joueurs s'activant à l'échelle de la planète.

Vous pouvez être assurés que je mettrai tout en œuvre pour mériter cette confiance et poursuivre la tradition de succès qui s'est installée en permanence au sein de notre belle mutuelle.

## **Des résultats aux opérations**

Tel que mentionné plus tôt, nous sommes une fois de plus parvenus à produire des résultats dignes de mention. En effet, en plus des belles hausses au niveau des primes directes souscrites, des actifs et de l'avoir des membres, nous avons réduit notre taux des frais généraux à 9,56 % en 2013, alors qu'il s'établissait à 9,61 % lors de l'exercice financier de 2012. Nous sommes fiers de ces résultats étant donné les nombreuses périodes de grands vents qui se sont déchaînés chez nous. Ces grands vents ont engendré de très nombreux dommages chez nos membres, ce qui a eu un impact sur le nombre de réclamations et le taux de sinistralité.

À noter que l'Institut national de santé publique prévoit que le réchauffement de la planète

s'intensifiera au cours des prochaines années, augmentant par le fait même le risque d'aléas climatiques violents comme les grands vents ou de changements dans les précipitations (pluies diluviennes, orages violents, sécheresses). Ce fait est préoccupant, mais nous mettrons en place les mesures et stratégies nécessaires afin de protéger nos membres et de soutenir la croissance du Groupe.

Du côté du Groupe, nous avons maintenu, voire accéléré, nos activités de présence dans le marché, par la participation à des événements de l'industrie et le biais d'actions de représentation soutenues.

Nous avons également œuvré à mettre sur pied un plan de relève informatique et opérationnelle, afin de sécuriser nos données en cas de catastrophe et d'assurer la continuité des activités d'exploitation le cas échéant. Cette initiative s'inscrivait dans le cadre du programme de gouvernance mis en place au cours des dernières années et qui constitue une véritable priorité au sein de notre organisation. Il va s'en dire que nous poursuivrons, voire intensifierons, nos efforts à l'égard de ce programme. En 2014, entre autres, les membres de notre équipe, de même que nos administrateurs, accorderont beaucoup d'importance à la conformité, un élément-clé de la bonne gouvernance.

Enfin, c'est avec beaucoup de fierté que nous avons vu notre formation aux courtiers accréditée par la Chambre d'assurance de dommage. Nous avons offert en 2013 cette formation sur la souscription d'assurance agricole à près de 170 courtiers qui reçoivent par le fait même des unités de formation continue exigées par l'AMF. Cette accréditation est une belle reconnaissance de notre expertise

dans le domaine de l'assurance agricole.

Sur le plan de l'engagement communautaire, nous avons maintenu notre soutien à la Maison de répit, de l'organisme au Cœur des familles agricoles, qui a ouvert ses portes en 2013, de même que notre apport financier à des organismes dans



plusieurs régions du Québec par l'intermédiaire de dons à Centraide.

Pour terminer, j'aimerais saluer le travail de l'ensemble des membres de notre équipe, lever mon chapeau au Conseil d'administration pour sa précieuse contribution et remercier chaleureusement nos membres, de même que nos partenaires d'affaires. Sans vous, rien n'est possible. Avec vous, l'impossible est possible.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Bibeau'.

**Stéphane Bibeau**  
Président de la compagnie, chef de la direction et chef des opérations

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (AU 31 DÉCEMBRE 2013)



**François Beaudry**, *Président du conseil d'administration* | Granby – Québec  
**Michel Therrien**, *Vice-président du conseil d'administration* | Sainte-Monique – Québec  
**Michel Prévost**, *Président de la compagnie et chef de la direction* | Saint-Paul-d'Abbotsford – Québec

**Denis Masse**, AGR | Louiseville – Québec  
**Maryse Clément** | Sainte-Perpétue – Québec  
**Luc Lamothe** | Saint-Célestin – Québec  
**Alain Hébert** | Varennes – Québec



**Orance Mainville**, AGR | Farnham – Québec  
**Claude Lemire** | Nicolet – Québec  
**René Blanchette** | Saint-Pierre-les-Becquets – Québec  
**Paul Bellefroid** | Pike-River – Québec

**Sébastien Gagnon** | Pike-River – Québec  
**Michel Brouillard**, CPA, CA | Saint-Hugues – Québec  
**Johanne Ménard**<sup>1</sup>, *Secrétaire de la compagnie* | Granby – Québec

## LES COMITÉS (AU 31 DÉCEMBRE 2013)

### EXÉCUTIF

François Beaudry  
 René Blanchette  
 Luc Lamothe  
 Orance Mainville, AGR  
 Michel Prévost  
 Michel Therrien  
 Johanne Ménard<sup>1</sup>

### VÉRIFICATION

Michel Brouillard, CPA, CA  
 Maryse Clément  
 Alain Hébert  
 Denis Masse, AGR  
 Michel Therrien  
 Johanne Ménard<sup>1</sup>

### PLACEMENTS

François Beaudry  
 René Blanchette  
 Claude Lemire  
 Denis Masse, AGR  
 Michel Prévost  
 Odette St-Martin<sup>1</sup>

### DÉONTOLOGIE

Paul Bellefroid  
 Sébastien Gagnon  
 Luc Lamothe  
 Michel Prévost  
 Johanne Ménard<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Secrétaire du conseil ou comité – non administratrice

# RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la compagnie garantit l'objectivité et la fidélité des états financiers et des autres informations contenues dans le présent rapport. Ces états financiers ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière.

La compagnie maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles administratifs appropriés dans les circonstances, dans les limites d'un coût acceptable. Les procédés utilisés visent à assurer, dans une mesure raisonnable, la bonne comptabilisation, la fiabilité de l'information et la protection de l'actif de la compagnie.

Le comité de vérification est composé uniquement de membres du conseil d'administration, lesquels sont extérieurs au personnel de la compagnie. Le comité tient une réunion avec les vérificateurs et certains membres de la direction pour traiter des considérations touchant leurs rôles respectifs de même que de la présentation des états financiers.

Les vérificateurs ont la responsabilité de faire rapport aux membres, aux administrateurs et à l'Autorité des marchés financiers au sujet de la fidélité de la présentation des états financiers de la compagnie, conformément aux Normes internationales d'information financière. Les vérificateurs s'acquittent de cette responsabilité en effectuant une vérification de ces états financiers, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

L'actuaire est nommé par le conseil d'administration de la compagnie. L'actuaire doit s'assurer que les hypothèses et les méthodes utilisées pour l'évaluation du passif des polices sont conformes à la pratique actuarielle reconnue, aux lois en vigueur et aux règlements et directives en la matière.

L'actuaire doit émettre une opinion sur le caractère approprié du passif des polices à la date du bilan à l'égard de la totalité des obligations de la compagnie envers les titulaires de polices. Le travail nécessaire pour former cette opinion englobe un examen de la suffisance et de la fiabilité des données sur les polices et une analyse de la capacité de l'actif d'appuyer le passif des polices.

L'actuaire doit, sur une base annuelle, analyser la santé financière de la compagnie et préparer un rapport à l'intention du conseil d'administration. Cette analyse permet de vérifier la suffisance du capital détenu par la compagnie advenant des situations financières défavorables.

Les états financiers ont été examinés par le comité de vérification et approuvés par le conseil d'administration. Le rapport des vérificateurs et le certificat de l'actuaire y figurent.

Le 13 février 2014



**Stéphane Bibeau**  
LLB, DDN, MBA

Président de la compagnie, chef de la direction  
et chef des opérations  
(en poste depuis le 6 janvier 2014)

Chef des opérations  
(en poste jusqu'au 5 janvier 2014)



**Michel Prévost**

Président de la compagnie  
et chef de la direction  
(en poste jusqu'au 5 janvier 2014)



**François Savaria**  
CPA, CA

Trésorier et  
vice-président, finances



**Johanne Ménard**

Secrétaire de la compagnie  
et secrétaire de direction



# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013 et l'état du résultat global, l'état des variations de l'avoir des membres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance au 31 décembre 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.<sup>1</sup>*

Saint-Hyacinthe  
Le 13 février 2014

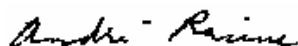
<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no. A120795

# CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

J'ai évalué le passif des polices dans le bilan de l'assureur le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance au 31 décembre 2013 et sa variation dans l'état des résultats pour l'année terminée à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, les données utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces provisions sont fiables et suffisantes. J'ai vérifié la concordance des données d'évaluation avec les documents financiers de l'assureur.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations afférentes aux polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers.



André Racine, FCAS, FICA  
Montréal, le 4 février 2014

# ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE</b>		
Primes directes souscrites	44 165 \$	43 006 \$
Réassurance acceptée		1 231
Primes brutes souscrites	44 165	44 237
Réassurance cédée	12 140	11 502
Primes nettes souscrites	32 025	32 735
Augmentation (diminution) des primes non acquises	413	(2 221)
Primes nettes acquises	31 612	34 956
Revenus de commissions	2 910	3 651
Charges		
Sinistres, frais de règlement et services (note 3)	21 386	19 857
Commissions	9 454	10 994
Frais généraux	4 224	4 134
	35 064	34 985
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) TECHNIQUE</b>	<b>(542)</b>	3 622
<b>REVENUS DE PLACEMENTS (note 5)</b>	<b>3 727</b>	3 739
Autres revenus		125
<b>EXCÉDENT NET ET EXCÉDENT GLOBAL POUR L'EXERCICE</b>	<b>3 185 \$</b>	7 486 \$
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE</b>		
Total des produits des activités ordinaires	38 249 \$	42 346 \$

## ÉTAT DES VARIATIONS DE L'AVOIR DES MEMBRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DE L'AVOIR DES MEMBRES</b>	<b>82 694 \$</b>	75 208 \$
Excédent net et excédent global pour l'exercice	3 185	7 486
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE DE L'AVOIR DES MEMBRES</b>	<b>85 879 \$</b>	82 694 \$

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012
<b>ACTIF</b>		
Trésorerie	3 405 \$	4 051 \$
Primes à recevoir des membres	13 793	13 022
Somme à recevoir d'autres sociétés d'assurances	631	1 571
Autres sommes à recevoir	1 286	1 317
Revenus de placements à recevoir	1 136	1 227
Placements (note 5)	92 388	85 459
Part des réassureurs dans les provisions		
Sinistres impayés et frais de règlement (note 9)	2 882	1 683
Primes non acquises (note 9)	5 240	5 090
Récupérations et subrogations à recevoir	8	5
Frais d'acquisition reportés (note 9)	4 811	4 510
Frais payés d'avance	56	119
Immeuble de placement (note 6)	189	189
Immobilisations corporelles (note 7)	1 728	1 676
	<b>127 553 \$</b>	<b>119 919 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Primes à payer aux membres	1 \$	3 \$
Somme à verser à d'autres sociétés d'assurances	64	243
Autres sommes à verser	1 005	1 316
Frais courus	899	882
Provision pour sinistres impayés et frais de règlement (note 9)	15 901	11 576
Primes non acquises (note 9)	22 475	21 912
Commissions de réassurance non acquises (note 9)	1 329	1 293
	<b>41 674</b>	<b>37 225</b>
<b>AVOIR DES MEMBRES</b>		
Surplus	85 879	82 694
	<b>127 553 \$</b>	<b>119 919 \$</b>

Au nom du Conseil d'administration,

  
FRANÇOIS BEAUDRY  
administrateur

  
MICHEL THERRIEN  
administrateur

**FLUX DE TRÉSORERIE**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent net pour l'exercice	3 185 \$	7 486 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Gains sur vente de placements	(14)	
Pertes sur vente d'immobilisations	2	2
Amortissement des immobilisations	163	89
Intérêt effectif	(36)	(20)
Diminution (augmentation) des revenus de placements à recevoir	91	(41)
Variation des soldes auprès des membres, autres sociétés d'assurance et autres	(292)	3 256
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	61	(80)
Augmentation de la provision pour sinistres impayés et frais de règlement	3 123	771
Augmentation (diminution) des primes non acquises	148	(1 496)
Augmentation des frais courus	19	145
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(4)	1
Intérêts reçus à l'échéance de placements achetés à escompte	112	36
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>6 558</b>	<b>10 149</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Échéances et produit de la vente de placements	14 968	5 060
Acquisitions de placements	(21 954)	(15 096)
Acquisitions d'immobilisations	(218)	(88)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(7 204)</b>	<b>(10 124)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(646)</b>	<b>25</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>4 051</b>	<b>4 026</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>3 405 \$</b>	<b>4 051 \$</b>
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE</b>		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des intérêts	3 876 \$	3 715 \$

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

## 1. Statut et nature des activités

Le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance, ci-après nommé la compagnie, domiciliée et constituée au Québec en vertu de la Loi sur les assurances (chapitre A-32) et de la Loi sur les sociétés par actions (chapitre S-31.1) est une compagnie mutuelle d'assurance de dommages, ayant son siège au 770, rue Principale à Granby, Québec, Canada. Œuvrant plus particulièrement dans le domaine des assurances agricoles, elle pratique l'assurance automobile, l'assurance de biens, l'assurance des chaudières et des machines, l'assurance contre l'incendie et l'assurance de responsabilité.

## 2. Conformité aux NIIF et conventions comptables

Les états financiers de la compagnie ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (NIIF, également connues sous leur acronyme anglais IFRS).

L'état de la situation financière n'est pas classé selon les catégories de classement courant et non courant. Le classement dans l'état de la situation financière par ordre de liquidité a été privilégié. Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ont été approuvés par le conseil d'administration le 13 février 2014.

- **Base d'évaluation**

Les états financiers ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont évalués à la juste valeur.

- **Produits des activités ordinaires**

Le total des produits des activités ordinaires correspond au total des primes nettes acquises, des revenus de commissions et de placements.

- **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie, et, s'il en est, des bons du trésor et des dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois et moins à la date d'acquisition.

- **Actifs et passifs financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la compagnie devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur le flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués et comptabilisés à la juste valeur. Les actifs financiers qui doivent être acquis ou vendus selon un délai normalisé sont comptabilisés à la date de la transaction. Le classement initial et l'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers se détaillent comme suit :

a) **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net**

Les actions ordinaires sont classées comme détenues à des fins de transaction. Ces placements sont évalués à la juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat net sous la rubrique « Revenus de placements ».

b) **Placements détenus jusqu'à échéance**

Les titres de créance sont classés comme détenus jusqu'à échéance parce que la compagnie a usuellement l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance. Ces placements sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) **Prêts et créances**

La trésorerie, les équivalents de trésorerie, les sommes à recevoir, la part des réassureurs dans les provisions pour sinistres impayés et frais de règlement ainsi que les dépôts à terme et les autres placements sont classés comme prêts et créances et sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

d) **Passifs financiers**

Les frais courus et l'ensemble des sommes à payer incluant la provision pour sinistres impayés et frais de règlement sont classés comme passifs financiers et sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

e) **Coûts de transaction**

Les coûts de transaction se rapportant aux placements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont encourus. Les coûts de transaction se rapportant à tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le coût de l'instrument financier.

f) **Revenus de placements**

Les intérêts sur les placements détenus jusqu'à échéance et sur les prêts et créances sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont gagnés sous la rubrique « Revenus de placements ».

g) **Juste valeur**

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Étant donné les échéances rapprochées de la trésorerie, des sommes à recevoir, de la part des réassureurs dans les provisions pour sinistres impayés et frais de règlement des frais courus et de l'ensemble des autres sommes à payer incluant la provision pour sinistres impayés et frais de règlement, la juste valeur de ces instruments financiers est comparable à la valeur comptable.

- **Dépréciation d'actifs financiers**

Les actifs financiers, autres que les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque fin d'exercice. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier sur le flux de trésorerie futur estimé de l'actif financier. Le montant de la perte est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle diminuée de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisé en résultat net.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

- **Immeuble de placement**

L'immeuble constitué d'un terrain est comptabilisé au coût et est non amorti, car aucune durée d'utilité finie ne peut être établie.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et taux annuels suivants afin de réduire leur valeur comptable jusqu'à leur valeur résiduelle estimée :

	Méthodes	Taux
Bâtiment	Dégressif	5 %
Aménagement	Linéaire	10 %
Ameublement et matériel	Dégressif	20 %
Équipement et matériel informatique	Linéaire	33 1/3 %

Le terrain n'est pas amorti puisqu'aucune durée d'utilité finie ne peut être établie. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont réexaminées à chaque date de clôture.

- **Dépréciation d'actifs non financiers**

La valeur comptable des immobilisations corporelles et de l'immeuble de placement est revue à chaque fin d'exercice afin de déterminer s'il existe des indications qu'un actif a subi une perte de valeur. Si de telles indications existent, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et sa valeur d'utilité. Pour déterminer sa valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa valeur recouvrable.

- **Commissions et revenus de commissions**

Les commissions versées lors de l'émission sont imputées aux résultats en tenant compte des frais d'acquisition reportés afférents aux primes non acquises.

Les revenus de commissions reçus sur la réassurance cédée sont imputés aux résultats en tenant compte des commissions de réassurance non acquises afférentes aux primes non acquises.

- **Réassurance**

La compagnie présente les soldes liés à la réassurance sur la base du solde brut dans l'état de la situation financière afin d'indiquer l'ampleur du risque de crédit associé à la réassurance ainsi que ses obligations envers ses membres.

- **Passif des polices**

Le passif des polices englobe principalement les primes non acquises, les provisions pour les sinistres impayés et frais de règlement, les parts des réassureurs dans ces provisions, les frais d'acquisition reportés ainsi que les récupérations et subrogations à recouvrer.

- **Soldes liés aux primes**

- a) **Primes et primes non acquises**

Les primes sont virées au résultat au fur et à mesure de l'écoulement du terme des contrats selon la méthode dite d'expiration mensuelle. Les primes non acquises représentent la proportion non écoulée des contrats en fin d'exercice. Les primes à recevoir sont comptabilisées à la valeur des sommes dues, déduction faite de toute provision requise pour les sommes douteuses.

- b) **Part des réassureurs dans les primes non acquises**

La part des réassureurs dans les primes non acquises est comptabilisée à titre d'élément d'actif au même moment et selon des principes cohérents avec la méthode utilisée pour déterminer le passif lié aux primes non acquises.

- c) **Frais d'acquisition reportés**

Les frais d'acquisition correspondent aux commissions des représentants. Ces coûts sont reportés et amortis sur la durée des polices connexes, après avoir tenu compte des sinistres et des frais connexes.

- d) **Commissions de réassurance non acquises**

Les commissions de réassurance non acquises sont comptabilisées à titre d'élément de passif selon des principes cohérents avec la méthode utilisée pour déterminer les frais d'acquisition reportés.

- e) **Test de suffisance du passif**

Au 31 décembre de chaque année, l'actuaire désigné effectue le test de suffisance du capital et doit émettre une opinion sur le caractère approprié du passif des polices à l'égard des obligations de la compagnie envers les titulaires de polices. Toute insuffisance est comptabilisée au résultat de l'exercice.

- **Soldes liés aux sinistres**

- a) **Provisions pour sinistres impayés et frais de règlement**

Des estimations des pertes individuelles sont fournies pour chaque sinistre déclaré. De plus, des provisions sont établies pour les frais de règlement, les variations des sinistres déclarés et pour les sinistres subis, mais non déclarés, d'après l'expérience passée et les polices en vigueur. Les estimations sont régulièrement examinées et mises à jour, et tout redressement connexe est inclus dans le résultat de l'exercice. Le passif lié aux sinistres est actualisé.

- b) **Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres impayés et frais de règlement**

Les montants de réassurance que l'on prévoit recouvrer à l'égard des sinistres impayés et des frais de règlement sont comptabilisés à titre d'actif au même moment et selon des principes cohérents avec la méthode utilisée pour déterminer le passif connexe.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

## c) Récupérations et subrogations à recevoir

Dans le cours normal des affaires, la compagnie obtient la propriété de divers biens endommagés pour fins de vente. Les biens non vendus sont évalués à leur valeur de réalisation nette estimative.

Lorsque la compagnie indemnise des membres pour des cas de responsabilité, elle acquiert les droits de subroger sa demande d'indemnité à d'autres parties. Ces demandes sont présentées à titre de montants que l'on prévoit recouvrer auprès des parties subrogées, déduction faite des coûts connexes.

## • Conversion des devises

Les comptes et opérations en devises sont convertis en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la compagnie. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations ou aux taux de change moyens de la période. Les gains ou pertes résultant de la conversion sont compris dans l'état du résultat global.

## • Avoir des membres

L'avoir des membres se compose actuellement du surplus, qui représente le cumul des excédents non distribués de l'exercice courant et des exercices antérieurs.

## • Incertitudes relatives aux jugements et estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

### *Provision pour sinistres impayés et frais de règlement*

La détermination de la provision pour sinistres impayés et frais de règlement nécessite l'estimation de l'évolution des sinistres et des recouvrements liés à la réassurance.

La provision pour sinistres impayés et frais de règlement ainsi que la quote-part des réassureurs à cet égard constituent des estimations qui peuvent subir une variation importante dans l'année. Ces variations sont imputables à des événements touchant le règlement ultime de sinistres, mais qui ne sont pas encore survenus et qui ne se réaliseront peut-être pas avant un certain temps. Ces variations peuvent être aussi causées par des informations supplémentaires concernant les sinistres, des changements à l'interprétation des contrats par les tribunaux ou des écarts importants par rapport aux tendances historiques sur le plan de la gravité ou de la fréquence des sinistres. Les estimations sont principalement fondées sur l'expérience de la compagnie. Les méthodes d'estimation utilisées produisent, de l'avis de la compagnie, des résultats raisonnables compte tenu des données actuellement connues.

## • Nouvelle norme

### *Évaluation de la juste valeur (IFRS 13)*

L'IFRS 13 clarifie la définition de la juste valeur et fournit des directives connexes ainsi que des informations à fournir plus exhaustives quant aux évaluations de la juste valeur. Elle n'a aucune incidence sur les éléments qui doivent être présentés à la juste valeur. Le champ d'application d'IFRS 13 est étendu et s'applique aux éléments financiers et non financiers pour lesquels d'autres IFRS permettent ou prescrivent les évaluations de la juste valeur ou la communication d'informations à leur sujet, sauf dans certaines circonstances.

L'IFRS 13 s'applique de manière prospective pour les exercices ouverts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ses obligations d'informations n'ont pas à être appliquées aux informations comparatives au cours du premier exercice d'application. La compagnie a cependant inclus comme informations comparatives, les informations à fournir d'IFRS 13 qui étaient auparavant requises par l'IFRS 7. La compagnie a appliqué l'IFRS 13 pour la première fois durant l'exercice courant.

## • Normes comptables futures

Normes, modifications et interprétations des normes qui ne sont pas encore en vigueur et que la compagnie n'a pas adoptées de façon anticipée. À la date d'approbation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées par le Bureau international des normes comptables (IASB), mais ne sont pas encore en vigueur, et la compagnie ne les a pas adoptées de façon anticipée. La direction prévoit que les prises de position seront mises en application dans les méthodes comptables au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la compagnie est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais la direction ne prévoit pas d'incidence importante sur les états financiers.

### *Modifications de la norme IFRS 9, Instruments financiers*

L'IASB vise à remplacer intégralement IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation (IAS 39) par IFRS 9. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers ainsi que celui traitant de la comptabilité de couverture ont été publiés. Le chapitre traitant de la méthodologie de dépréciation est toujours en cours d'élaboration. En novembre 2011, l'IASB a décidé d'envisager d'apporter des modifications limitées au modèle de classement des actifs financiers d'IFRS 9 afin de traiter des questions d'application. De plus, en novembre 2013, l'IASB a décidé de reporter à une date encore indéterminée la mise en application de l'IFRS 9. La direction de la société n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers. La direction ne prévoit pas adopter l'IFRS 9 avant que la norme ne soit complétée et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

## 3. Sinistres, frais de règlement et services

	2013	2012
Sinistres, frais de règlement et services	27 926 \$	23 854 \$
Recouvrement des réassureurs	6 540	3 997
	21 386 \$	19 857 \$

## 4. Charges liées au personnel

	2013	2012
Salaires	3 191 \$	3 145 \$
Avantages sociaux	596	622
	3 787 \$	3 767 \$

## 5. Placements

## • Juste valeur et gains (pertes) non réalisé(e)s

Les valeurs comptables, les justes valeurs et les gains (pertes) non réalisé(e)s sur les placements à la date du présent état de la situation financière s'établissaient comme suit :

	2013			2012		
	Valeur comptable	Juste valeur	Gain (perte) non réalisé(e)	Valeur comptable	Juste valeur	Gain (perte) non réalisé(e)
<b>PRÊTS ET CRÉANCES</b>						
Dépôts à terme	20 775 \$	21 466 \$	691 \$	22 865 \$	22 865 \$	\$
Autres				56	56	
	20 775	21 466	691	22 921	22 921	
<b>PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À ÉCHÉANCE</b>						
Titres de créance						
Provincial	10 249	10 830	581	13 850	14 829	979
Municipal	59 823	60 278	455	46 521	48 308	1 787
Sociétés						
Cote A ou cote supérieure	1 100	1 166	66	1 752	1 861	109
Sous la cote A	401	423	22	400	429	29
	71 573	72 697	1 124	62 523	65 427	2 904
<b>PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET</b>						
Actions et fonds d'actions						
	40	40		15	15	
	92 388 \$	94 203 \$	1 815 \$	85 459 \$	88 363 \$	2 904 \$

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

- Juste valeur et gains (pertes) non réalisé(e)s (suite)

	2013	2012
PORTION COURANTE ET NON COURANTE		
Courante	10 230 \$	15 063 \$
Non courante	82 158 \$	70 396 \$

- Risques d'illiquidité et de taux d'intérêt  
Échéancier au 31 décembre 2013

	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	Valeur comptable
PRÊTS ET CRÉANCES ET LES PLACEMENTS						
DÉTENUS JUSQU'À ÉCHÉANCE	10 230 \$	24 791 \$	29 874 \$	27 453 \$	\$	92 348 \$
TOTAL (EN POURCENTAGE)	11,1 %	26,8 %	32,3 %	29,8 %	%	100 %

Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net n'ont pas d'échéance spécifique.

Le taux d'intérêt effectif à la date du présent état de la situation financière relativement aux dépôts à terme et aux titres de créance sont respectivement de 4,13 % et 3,69 % (4,28 % et 3,97 % en 2012).

- Évaluation à la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière et les instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est présentée sont regroupés sous trois niveaux selon la hiérarchie des justes valeurs. Les trois niveaux sont fondés sur des données d'entrée observables importantes utilisées pour l'évaluation, comme suit :

**Niveau 1 :** des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques

**Niveau 2 :** des données d'entrée autres que les prix cotés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, ou indirectement

**Niveau 3 :** des données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif

31 DÉCEMBRE 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actifs financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est présentée</b>				
Prêts et créances	\$	20 775 \$		20 775 \$
Placements détenus jusqu'à échéance		71 573		71 573
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b>				
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	40			40
	40 \$	92 348 \$		92 388 \$

Les prêts et créances ainsi que les placements détenus jusqu'à échéance ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Ils ont été évalués à la juste valeur, à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie, fondée sur des taux d'actualisation dérivés de taux d'intérêt observables sur le marché, pour des actifs similaires présentant un risque similaire.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

## • Revenus de placements

	2013	2012
Prêts et créances-intérêts	1 072 \$	1 139 \$
Placements détenus jusqu'à échéance-intérêts	2 637	2 603
Placements détenus jusqu'à échéance-gain sur vente	14	
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	4	(1)
	3 727	3 741
Frais directs attribuables aux placements		2
	3 727 \$	3 739 \$

## 6. Immeuble de placement

	2013	2012
Valeur comptable	189 \$	189 \$
Juste valeur estimative	185 \$	185 \$

L'immeuble de placement n'a généré aucun revenu et est non amorti.

La juste valeur ne repose pas sur une évaluation par un évaluateur indépendant, mais est plutôt fondée sur l'évaluation municipale la plus récente.

## 7. Immobilisations corporelles

La valeur comptable des immobilisations corporelles se détaille comme suit :

2013	Terrain	Bâtiment	Aménagement	Ameublement et matériel	Équipement et matériel informatique	TOTAL
<b>VALEUR COMPTABLE BRUTE</b>						
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	378 \$	2 501 \$	306 \$	418 \$	526 \$	4 129 \$
Acquisitions				41	177	218
Dispositions				44		44
Solde au 31 décembre 2013	378	2 501	306	415	703	4 303
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>						
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2013		1 322	306	377	448	2 453
Amortissement		59		16	88	163
Dispositions				41		41
Solde au 31 décembre 2013		1 381	306	352	536	2 575
Valeur comptable au 31 décembre 2013	378 \$	1 120 \$	\$	63 \$	167 \$	1 728 \$

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

## 7. Immobilisations corporelles (suite)

2012	Terrain	Bâtiment	Aménagement	Ameublement et matériel	Équipement et matériel informatique	TOTAL
<b>VALEUR COMPTABLE BRUTE</b>						
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	378 \$	2 501 \$	306 \$	423 \$	448 \$	4 056 \$
Acquisitions				4	84	88
Dispositions				9	6	15
Solde au 31 décembre 2012	378	2 501	306	418	526	4 129
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>						
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012		1 260	306	373	437	2 376
Amortissement		62		10	17	89
Dispositions				6	6	12
Solde au 31 décembre 2012		1322	306	377	448	2 453
Valeur comptable au 31 décembre 2012	378 \$	1 179 \$	\$	41 \$	78 \$	1 676 \$

Les charges d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 sont présentées dans les postes sinistres, frais de règlement et services pour un montant de 6 mille \$ (6 mille \$ en 2012) ainsi que dans les frais généraux pour un montant de 157 mille \$ (83 mille \$ en 2012).

## 8. Emprunt bancaire

La compagnie a des facilités de crédit renouvelables annuellement pour un total de 2 millions \$ au taux préférentiel (3 % au 31 décembre 2013, 3 % au 31 décembre 2012).

## 9. Rapprochement des variations des actifs et passifs d'assurance

	2013			2012		
	Brut	Réassurance	Net	Brut	Réassurance	Net
a) Provision pour sinistres impayés et frais de règlement						
Provision pour sinistres au 1 <sup>er</sup> janvier	11 576 \$	1 683 \$	9 893 \$	10 736 \$	1 619 \$	9 117 \$
Charge de l'exercice en cours	27 926	6 540	21 386	23 854	3 997	19 857
Paiements de l'exercice	23 601	5 341	18 260	23 014	3 933	19 081
Provision pour sinistres au 31 décembre	15 901 \$	2 882 \$	13 019 \$	11 576 \$	1 683 \$	9 893 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

**9. Rapprochement des variations des actifs et passifs d'assurance (suite)**

	2013			2012		
	Brut	Réassurance	Net	Brut	Réassurance	Net
b) Primes non acquises						
Primes non acquises au 1 <sup>er</sup> janvier	21 912 \$	5 090 \$	16 822 \$	24 379 \$	5 336 \$	19 043 \$
Primes souscrites	44 165	12 140	32 025	44 237	11 502	32 735
Primes acquises de l'exercice	43 602	11 990	31 612	46 704	11 748	34 956
Primes non acquises au 31 décembre	22 475 \$	5 240 \$	17 235 \$	21 912 \$	5 090 \$	16 822 \$

	2013			2012		
	Brut	Réassurance	Net	Brut	Réassurance	Net
c) Frais d'acquisition reportés et commissions de réassurance non acquises						
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	4 510 \$	1 293 \$	3 217 \$	5 295 \$	1 353 \$	3 942 \$
Montant encouru au cours de l'exercice	9 755	2 947	6 808	10 210	3 590	6 620
Montant acquis au cours de l'exercice	9 454	2 911	6 543	10 995	3 650	7 345
Solde au 31 décembre	4 811 \$	1 329 \$	3 482 \$	4 510 \$	1 293 \$	3 217 \$

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

## 10. Instruments financiers

La valeur comptable des instruments financiers se détaille comme suit :

	2013	2012
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Prêts et créances		
Trésorerie	3 405 \$	4 051 \$
Dépôts à terme	20 775	22 865
Autres placements		56
Revenus de placements à recevoir	1 136	1 227
Primes à recevoir des membres	13 793	13 022
Somme à recevoir d'autres sociétés d'assurances	631	1 571
Autres sommes à recevoir	1 286	1 317
Part des réassureurs dans les provisions		
Sinistres impayés et frais de règlement	2 882	1 683
Récupérations et subrogations à recevoir	8	5
	<b>43 916</b>	<b>45 797</b>
Placements détenus jusqu'à échéance		
Titres de créance	71 573	62 523
Placements par le biais du résultat net		
Actions et fonds d'actions	40	15
	<b>115 529 \$</b>	<b>108 335 \$</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>		
Provision pour sinistres impayés et frais de règlement	15 901 \$	11 576 \$
Primes à payer aux membres	1	3
Somme à verser à d'autres sociétés d'assurances	64	243
Autres sommes à verser	1 005	1 316
Frais courus	899	882
	<b>17 870 \$</b>	<b>14 020 \$</b>

Les informations concernant la juste valeur des instruments financiers sont décrites à la note 2 et à la note 5.

## 11. Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

La compagnie est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

- Risque de crédit**  
 Le risque de crédit est la possibilité que les contreparties ne soient pas en mesure de s'acquitter de leurs obligations de paiement lorsqu'elles sont exigibles.

La compagnie s'expose au risque de crédit en raison surtout de ses titres de placements et de ses créances sur les titulaires de police et les réassureurs. La compagnie a établi des politiques pour limiter et surveiller son exposition aux titres de placements. Le risque de crédit que chaque titulaire de police pose pour la compagnie est négligeable considérant également que les procédures de gestion font en sorte qu'une prime non payée peut résulter en l'annulation de la police d'assurance. L'exposition maximale au risque de crédit correspondait à leur valeur comptable.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012
EXPOSITION MAXIMALE AU RISQUE DE CRÉDIT		
Trésorerie	3 405 \$	4 051 \$
Placements	92 388	85 459
Autres prêts et créances	19 736	18 825
	115 529 \$	108 335 \$

*Trésorerie*

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme étant négligeable puisque les contreparties sont des institutions financières réputées.

*Placements*

La stratégie de placement consiste à investir en grande partie dans des instruments générateurs de revenus fixes et à limiter le montant du risque de crédit envers chaque émetteur. La politique de placement requiert qu'au moment de l'achat, les titres de créance aient une cote minimale de BBB. Au 31 décembre 2013, tous les placements ont la cote minimale de BBB. Les prêts et créances de la catégorie "autres" incluent des prêts pour lesquels la compagnie détient des garanties sous forme de cautionnement.

*Réassurance*

La compagnie a recours à la réassurance pour gérer ses risques de souscription. Bien que la réassurance rende le réassureur preneur redevable envers la compagnie à hauteur du risque cédé, cela ne dégage en rien la compagnie de sa responsabilité première envers ses assurés à titre d'assureur. Ainsi un risque de crédit est assumé par la compagnie à l'égard des réassureurs.

La direction estime qu'à la date de l'état de la situation financière, aucune information ne porte à croire à une perte relativement à ses réassureurs.

Aucune dépréciation n'est nécessaire pour l'ensemble des actifs financiers et aucun n'est en souffrance.

La direction estime que la qualité de crédit de tous les actifs financiers ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de clôture est bonne.

- **Risque de marché et taux d'intérêt**

Le risque de marché est le risque de pertes provenant de changements sur les prix du marché. Dans la composition de son portefeuille de placements, la compagnie privilégie fortement l'achat de produits de placements moins volatils et limite donc son exposition aux marchés à risque élevé.

Un risque de taux d'intérêt existe en période de fluctuation des taux pour un actif investi dans un instrument financier portant intérêt à taux fixe. Très peu de placements sont comptabilisés à la juste valeur du fait que la quasi-totalité des placements est classée comme prêts et créances ou comme étant détenus jusqu'à échéance. En conséquence, un déplacement positif ou négatif de la courbe des taux n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat de la compagnie.

- **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à mobiliser les fonds nécessaires pour respecter ses engagements de trésorerie relativement à des instruments financiers. Afin de gérer ses exigences de trésorerie, la compagnie conserve une tranche de ses actifs investis sous forme de titres liquides.

*Tableau des échéances des passifs financiers*\* **Cadence estimée de paiements de la provision pour sinistres**

Le tableau suivant ventile les estimations de paiements de la provision pour sinistres. Ces flux sont fondés sur la cadence de règlements cohérents avec les observations passées. Ces montants projetés sont bruts de réassurance et les flux réels payés seront probablement différents étant donné le fort recours aux estimations.

\* **Les autres passifs financiers**

Les autres passifs financiers incluent les postes suivants : primes à payer aux membres, somme à verser à d'autres sociétés d'assurances, autres sommes à verser et les frais courus.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

2013	Inférieur à 1 an	Entre 1 an et 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
Provision pour sinistres impayés et frais de règlement	13 155 \$	2 706 \$	40 \$	15 901 \$
Autres passifs financiers	1 969			1 969
	15 124 \$	2 706 \$	40 \$	17 870 \$

2012	Inférieur à 1 an	Entre 1 an et 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
Provision pour sinistres impayés et frais de règlement	9 080 \$	2 479 \$	17 \$	11 576 \$
Autres passifs financiers	2 444			2 444
	11 524 \$	2 479 \$	17 \$	14 020 \$

- **Risque d'assurance**

Le risque d'assurance englobe les risques suivants:

a) **Le risque de tarification**

*La définition* : le risque de tarification est le risque pour lequel la somme des primes, déduction faite des charges, serait insuffisante pour payer l'ensemble des sinistres de l'exercice.

*La gestion* : pour gérer ce risque, la compagnie dispose de plusieurs moyens.

Comme la majorité des contrats d'assurance émis couvrent une période de douze mois, la compagnie peut agir et modifier la tarification autant pour les nouveaux contrats que lors du renouvellement des contrats existants si une insuffisance de primes est identifiée. La gestion de ce risque s'appuie également sur l'expertise développée au fil du temps. Ainsi, le service de souscription applique les normes et conditions d'adhésion et de maintien des contrats.

b) **Le risque de sinistralité extrême**

*La définition* : tout événement dont la probabilité de survenance est faible, mais dont le coût est important par rapport au volume de primes annuel. Il peut s'agir d'un sinistre coûteux affectant un petit nombre de contrats ou encore de sinistres peu coûteux affectant un nombre important de contrats.

*La gestion* : chaque année, pour se protéger contre ce risque, la compagnie souscrit une protection globale de réassurance afin de couvrir les catastrophes pouvant résulter de nos activités en assurance de biens et automobile.

c) **Le risque de provisionnement**

*La définition* : le risque de provisionnement résulte de l'insuffisance éventuelle de la provision pour sinistres figurant à l'état de la situation financière.

*La gestion* : la gestion des soldes liés aux sinistres est décrite à la note 2, à la rubrique "Soldes liés aux sinistres".

d) **Hypothèses et analyse de sensibilité**

*Hypothèses*

L'estimation de la provision pour sinistres non payés et frais de règlement se fonde sur diverses hypothèses, notamment:

- La matérialisation des sinistres, le taux d'actualisation et la marge pour écart défavorable

*Analyse de sensibilité*

Nous traitons, au tableau ci-dessous, de la sensibilité de la provision pour sinistres impayés et frais de règlement à certaines hypothèses clés lorsque toutes les autres hypothèses restent constantes, pour montrer les répercussions sur le résultat net et l'avoir des membres. Il n'a pas été possible de quantifier la sensibilité à certaines hypothèses comme les changements législatifs ou l'incertitude du processus d'estimation.

Facteur de sensibilité	Changements apportés aux hypothèses	Augmentation du facteur	Diminution du facteur
Matérialisation des sinistres	5 %	(605) \$	605 \$
Taux d'actualisation	1 %	103 \$	(106) \$

Le taux d'actualisation utilisé par l'actuaire pour l'exercice 2013 est de 3,61 %.

e) **Primes non acquises**

*La définition* : la compagnie s'expose à un risque dans la mesure où les primes non acquises ne suffisent pas à combler les coûts futurs des polices connexes.

*La gestion* : une évaluation est effectuée régulièrement afin d'estimer les coûts des sinistres futurs et des frais connexes. Il n'y avait aucune insuffisance de prime à la date du présent état de la situation financière.

## 12. Gestion du capital

- **Gestion du capital**

Le capital de la compagnie est l'avoir des membres composé actuellement du surplus. La philosophie de la gestion du capital est élaborée en fonction de répondre aux besoins futurs des membres.



# NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

## • Capital réglementaire

La compagnie est assujettie aux exigences définies par l'Autorité des marchés financiers (AMF) relativement au capital réglementaire. L'AMF a émis une directive à l'égard du test du capital minimal (TCM) qui établit à 120% la cible interne réglementaire et à 165 % le niveau du ratio cible interne. Au 31 décembre 2013, le ratio du TCM de la compagnie s'établissait à 283 % (210 % en 2012) rencontrant ainsi les exigences de l'AMF. La direction estime que la compagnie est pénalisée dans le calcul du TCM utilisant le montant de sinistres maximums probables calculé par défaut au moyen des normes d'estimation des sinistres élaborées par l'industrie(NES) lors du calcul de ses engagements relatifs aux tremblements de terre. En effet, les NES ne sont pas nécessairement adaptés aux risques souscrits par la compagnie. Annuellement, la compagnie exécute l'Examen dynamique de suffisance du capital sur le TCM afin de s'assurer qu'elle dispose d'un surplus suffisant dans l'éventualité d'événements défavorables.

## 13. Opérations avec des parties liées

Les parties liées de la compagnie comprennent les dirigeants et les administrateurs.

TRANSACTIONS AVEC LES DIRIGEANTS ET LES ADMINISTRATEURS	2013	2012
Primes d'assurance souscrites	215 \$	168 \$
Charges de sinistres	44 \$	34 \$
Salaires et avantages sociaux	587 \$	540 \$

Le montant des primes à recevoir au 31 décembre 2013 s'élève à 91 mille \$ (70 mille \$ au 31 décembre 2012).

## 14. Déroulé de la provision pour sinistres

	2004	2005	2006	2007	2008
Provision pour sinistres bruts	7 703 \$	7 788 \$	10 489 \$	11 953 \$	10 171 \$
PAIEMENTS CUMULÉS INTERVENUS					
Un an après	5 411	4 200	6 659	8 230	7 344
Deux ans après	6 179	5 719	7 419	8 982	8 248
Trois ans après	6 975	6 115	7 964	9 322	8 731
Quatre ans après	7 150	6 309	8 165	9 480	9 361
Cinq ans après	7 149	6 422	8 259	9 512	9 345
Six ans après	7 238	6 323	8 283	9 482	
Sept ans après	7 262	6 330	8 332		
Huit ans après	7 270	6 330			
Neuf ans après	7 270				
RÉESTIMATIONS DU COÛT INITIAL					
Un an après	8 341	7 787	9 352	10 988	9 689
Deux ans après	8 493	7 178	9 422	9 951	10 525
Trois ans après	7 734	7 040	8 602	10 164	10 285
Quatre ans après	7 597	6 577	8 833	9 698	9 628
Cinq ans après	7 364	6 546	8 443	9 746	10 513
Six ans après	7 349	6 324	8 475	10 622	
Sept ans après	7 264	6 332	9 464		
Huit ans après	7 272	6 332			
Neuf ans après	7 272				
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DE LA PROVISION INITIALE PAR RAPPORT AU COÛT FINAL RÉESTIMÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013					
Montant	431 \$	1 456 \$	1 025 \$	1 331 \$	(342) \$
Pourcentage	5,60 %	18,70 %	9,77 %	11,14 %	-3,36 %

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (en milliers de dollars canadiens)

## 14. Déroulé de la provision pour sinistres (suite)

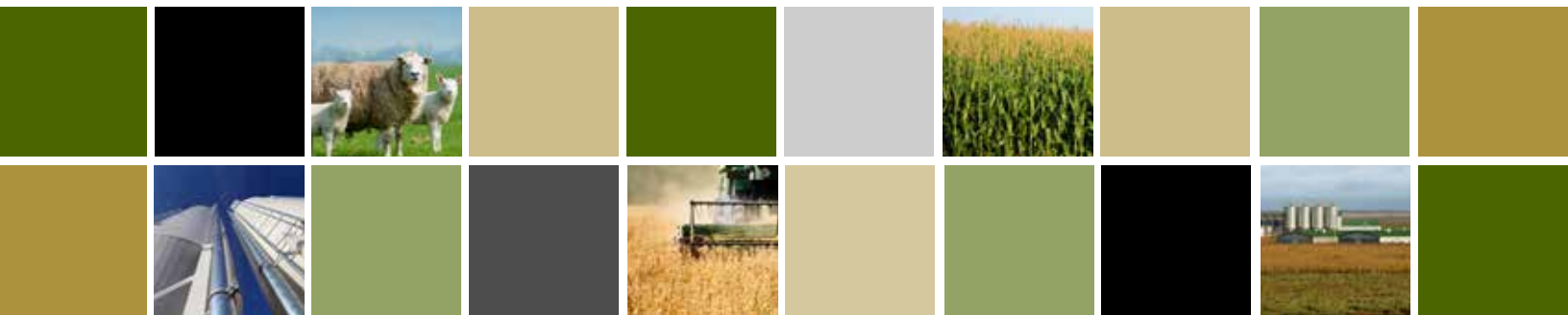
	2009	2010	2011	2012	2013
Provision pour sinistres bruts	11 868 \$	13 412 \$	10 729 \$	11 565 \$	15 887 \$
PAIEMENTS CUMULÉS INTERVENUS					
Un an après	8 651	7 795	6 139	5 710	
Deux ans après	9 661	9 438	6 756		
Trois ans après	10 460	9 793			
Quatre ans après	10 421				
Cinq ans après					
Six ans après					
Sept ans après					
Huit ans après					
Neuf ans après					
RÉESTIMATIONS DU COÛT INITIAL					
Un an après	12 397	12 076	9 370	10 412	
Deux ans après	12 146	11 547	10 171		
Trois ans après	11 361	12 330			
Quatre ans après	12 088				
Cinq ans après					
Six ans après					
Sept ans après					
Huit ans après					
Neuf ans après					
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DE LA PROVISION INITIALE PAR RAPPORT AU COÛT FINAL RÉESTIMÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013					
Montant	(219) \$	1 082 \$	558 \$	1 153 \$	
Pourcentage	-1,85 %	8,07 %	5,20 %	9,97 %	

## 15. Évènement postérieur à la date de clôture

Aucun évènement important donnant lieu ou ne donnant pas lieu à des ajustements n'est survenu entre la date de clôture et la date de l'approbation.



**estrie**  
**richelieu**  
MUTUELLE D'ASSURANCE AGRICOLE



**le Groupe Estrie-Richelieu  
compagnie d'assurance**

**770, rue Principale  
Granby (Québec) J2G 2Y7**

**Téléphone : 450 378-0101  
Sans frais : 1 800 363-8971  
Télécopieur : 450 378-5189**